

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2024-131

TOURISME

Train de la Loire
Contrats de prestation
Inspections périodiques du réservoir
et de la cuve

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération, notamment la compétence obligatoire « Développement économique » et plus particulièrement la promotion du tourisme ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les marchés de travaux, fournitures, et services, et les accords-cadres, dont le montant est inférieur ou égal à 90 000 € HT, quels que soient l'objet, la nature et le mode de passation, et qui font l'objet d'un contrat écrit définissant les obligations des parties ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020 donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que des inspections périodiques du réservoir et de la cuve de freinage de la locomotive du Train de la Loire doivent être programmées ;

Considérant que l'APAVE propose d'assurer l'inspection du réservoir pour un montant de 230 € HT ;

Considérant que l'APAVE propose d'assurer la requalification périodique de la cuve de freinage de la locomotive pour un montant de 320 € HT ;

DECIDE

- D'approuver le contrat de prestation ponctuelle proposé par l'APAVE, pour une inspection périodique du réservoir du Train de la Loire, pour un montant de 230 € HT ;
- D'approuver le contrat de prestation ponctuelle proposé par l'APAVE, pour une requalification périodique de la cuve de freinage du Train de la Loire, pour un montant de 320 € HT ;
- De préciser que la dépense sera imputée au budget annexe Equipements de Tourisme et Loisirs, chapitre 11.

*Par délégation du Conseil communautaire,
pour le Président et par subdélégation,
Jacques TRONCY
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics*

